

De s'abonner  
à l'Imprimerie.  
Page: 22 Francs par an.  
Frais de port par trimestre  
et d'avance.

# MESSAGER DE TAHITI.

Avec une typographie  
caractère 9 point  
(point romain).  
Au COMPTANT.  
S'adresser à l'Imprimerie

Papeete, le 28 Novembre 1858.

## PARTIE OFFICIELLE.

Le Gouverneur des Iles Françaises de l'Océanie. Com. Insure Impérial près les Iles de la Société.

**ORDONNE:**  
A l'Compteur de ce nom M. Chameau, Receveur Impérial, remettre provisoirement ca servir et les divers dossiers à M. l'Aide-Commissaire Sec. et attendant l'arrivée à Tahiti de M. Dechevery, S. lieutenant d'infanterie Commandant le détachement d'infanterie de M. sine à Nohiva.

Papeete, le 1er Aout 1858.  
SAISSET.

## AVIS OFFICIEL

### SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS.

Il sera procédé le mercredi 15 décembre 1858, à midi, dans le cabinet de l'Ordonnateur, à la provenance de tout droit et par voie de soumission cachetées, à l'effet de donner au rabais pour la fourniture de du charbon de bois nécessaire aux divers services de l'Etat, pendant les années 1859 et 1860.

Les personnes qui veulent soumissionner pourront prendre connaissance de l'aj. des charges et conditions particulières dep. au magasin général.

## Nouvelle local.

Conformément à l'arrêté de S. E. le Gouverneur en date du 10 Novembre, le Dire. sur des affaires l'ad. gènes a commencé la réimpression des livres tenus par les Juges des Districts. Cette réimpression a été faite pour Pare, Arue et Faaa, et voici le résultat qu'elle a donné.

### District de Pare. (Papeete).

Amendés des pen. lant 1856 et 1857 dont la liers. seulement sprituel dans la liste ci-dessous doit être exigé et partagé par moitié entre le Gouvernement, d'un côté et les Chefs et agents, ayant opérés la rentrée de l'année.

Date du Jugement	Noms	Dell's	Sommes d'rs
15 Septembre	Peau	jeux de carte	45 00
15 id.	Tahiaua	id.	47 00
15 Août	Aiho	vol	8 50
15 Noembre	Taurara	id.	8 50
15 Décembre	Palere	id.	8 50

### Année 1857.

5 Janvier	Pilo' arue	Adultère	90 00
11 id.	Avapeuta	vol	8 50
11 id.	Maibata	id.	8 50
25 Mars	Tahia	id.	8 50
24 id.	Temapua	id.	8 50
12 Avril	Mema'ua	id.	8 50
21 Mi	Hapi	Adultère	20 00
26 id.	Titi	Calomnie	4 00
4 <sup>re</sup> Juin	Teta	Vol	8 50
10 <sup>re</sup> Juil	Tahitia	Jeux de carte	17 00
id. id.	Pone	id.	10 00
14 id.	Roi	Circulation la nuit	4 00
26 Septembre	Tauraa	Vol	8 50
28 id.	Pue	id.	2 50
17 Octobre	Tauraa	id.	8 50
16 Novembre	Poni	id.	8 50
18 id.	Hanti	id.	8 50
18 id.	Tootoo	id.	8 50
25 id.	Pois	Jeux de carte	4 00
26 id.	Tuhiva	Calomnie	15 00
3 <sup>e</sup> Decembre	Te va	Vol	8 50
3 id.	Taata	id.	8 50
8 id.	Pitaa	Scandale	8 00
8 id.	Taus	id.	47 00
15 id.	Temapua	Vol	8 50
15 id.	Tuhiva	id.	8 50
17 id.	Taata	id.	8 50
21 id.	Tematihaoti	Jeux de carte	8 50
24 id.	Pofiri	id.	42 00
24 id.	Apoofiri	id.	4 00

### Taoua.

12. Novembre	Tavi	ach. d'eau-de-vie	30 00
20. Novembre	Tavi	jeux de carte	14 00
20. Novembre	Tira	id.	20 00

### District de Paré.

Amende de 1858 dont la rentrée doit être exigée int.

grale sent et qui doivent être partagés d'après la loi XXII du livre de Tahiti.

1 <sup>er</sup> Février	Paniani	adultère	30 00
8 id.	Tuaaari	vol	25 00
5 Mars	Titi	jeux de carte	25 00
11 id.	Toofa v.	id.	30 00
13 id.	Avamaui v.	id.	20 00
13 id.	Tuti v.	id.	15 00
17 id.	Foua v.	id.	30 00
19 id.	Yahioe	id.	30 00
28 Avril	Mahi	adultère	60 00
24 id.	Tautau	id.	50 00
14 id.	Tama	coups et blessures	15 00
10 <sup>re</sup> Mai	Nui	id.	25 00
20 id.	T.rai v.	id.	25 00
20 id.	Tapae v.	id.	25 00
1 <sup>er</sup> Juin	T. re	adultère	60 00
8 id.	Vainia	jeux de carte	7 50
8 id.	Pa	id.	20 00
8 id.	Tevira	id.	20 00
8 id.	Hapi	id.	50 00
8 id.	Tuara	id.	10 00
11 id.	Ru	fabrication d'eau-de-vie d'orange	25 00
11 id.	Tihoni	id.	25 00
11 id.	Mitara	id.	25 00
12 id.	Pora	calomnie	45 00
14 id.	Fano	ad. l'ère	60 00
19 id.	Tuaaari	vol	30 00
6 Juillet	Ah.terc	jeux de carte	50 00
6 id.	Avapeui	id.	60 00
16 id.	Utahia	vol	5 00
16 id.	Heo	id.	5 00
20 Août	Heo	id.	25 00
23 id.	Tara	id.	23 00
20 id.	Hei	id.	25 00
20 id.	Arigai	calomnie	25 00
24 Septembre	Paka	vol	25 00
4 Octobre	Hita	id.	25 00
9 Janvier	Taoua v.	circulation de nuit	4 00
19 id.	Revae v.	achat d'eau-de-vie	14 00
19 id.	Teau v.	id.	14 00
26 id.	Panani t.	adultère	30 00
11 Février	Taoua v.	id.	8 50
21 id.	T.efa v.	id.	8 50
26 id.	M.taa v.	calomnie	5 00
28 id.	Ovati t.	vol	8 50
25 Mars	Moe t.	id.	8 00
id. id.	Tauouana v.	id.	8 50
10 Ax id.	Teir t.	adultère	20 00
id. id.	Eme t.	id.	20 00
16 id.	Tou t.	vol	8 50
18 id.	Taa v.	id.	8 50
16 id.	Papia v.	id.	8 50
16 id.	Haniani v.	id.	8 50
16 id.	Mouri v.	id.	8 50
16 id.	M.aa v.	id.	8 50
23 id.	Miti t.	id.	8 50
20 Juin	Toua v.	id.	8 50
id. id.	Moana t.	id.	8 00
27 id.	Tou t.	adultère	20 00
18 id.	Taana t.	vol	8 50
18 Août	Oua v.	id.	8 50
id. id.	M. e t.	adultère	2 00
21 id.	O.ara t.	vol	8 50

### District de Arue.

#### Année 1856.

9 Janvier	Tote	adultère	34 00
19 Février	Far.aa	vol	8 50
19 id.	P	id.	8 50

#### Année 1857.

19 Ju Fet	Fanni	vol	25 00
16 id.	Vari	fabrication d'eau-de-vie d'orange	25 00
36 id.	Hanao	id.	25 00
26 id.	Huonia	id.	25 00
10 Août	Fnoi	vol	25 00
10 id.	E.é.é	adultère	60 00
8 Septembre	Teu'ia	de Paparui	20 00
7 id.	Oni	(de Paparui)	25 00

### District de Faaa.

#### Année 1857.

25 Novembre	Neu	encl. au cas en règle	47 00
25 id.	Tihui	id.	8 50
25 id.	Timote	id.	4 50
25 id.	Titofa	id.	8 50
25 id.	Pira	id.	45 00
25 id.	Maitou	id.	15 00
25 id.	Apara	id.	47 00
25 id.	Tamahué gu	id.	47 00
25 id.	Tainua	id.	47 00
25 id.	Teira	id.	47 00
25 id.	Telavao	id.	45 00
25 id.	Oleote	id.	12 00
25 id.	Macabippo	id.	17 00
25 id.	Poua	id.	23 00

Mars	Tourna	Jour de carte	50,00
Avril	Pauze	id.	50,00
Mai	Pauze	id.	50,00
Juin	Tourna	id.	50,00
Juillet	Tourna	id.	50,00
Sept.	Tourna	id.	50,00
Oct.	Tourna	id.	50,00
Nov.	Tourna	id.	50,00
Déc.	Tourna	id.	50,00

**Sommaire des fêtes de Cherbourg.**

**DISCOURS DE L'EMPEREUR.**  
 Au moment de la 5<sup>o</sup> août la reine d'Angleterre, à la suite de son voyage en Bretagne, l'empereur a porté ses vœux devant :

« Ce bras à la suite de S. M. la reine d'Angleterre, à celle qui prime tout passage qui iront et à la famille royale. En posant ce toast en leur présence, à bord du vaisseau amiral français, dans le port de Cherbourg, je suis heureux de me sentir les sentiments qui nous unissent. En effet, les faits parlent d'eux-mêmes, et ils prouvent, que les passions qui nous ont séparés ne nous ont séparés que pour un instant et que l'humanité qui existe en ce lieu des deux couronnes, ni le désir des deux peuples de vivre en paix. Aussi ai-je le ferme espoir que si l'on veut braver les rancunes et les passions d'une autre époque, elles s'évanouiront devant le bon sens et l'humanité, les vagues ne brisent devant la digue qui protège et se précipitent contre la violence de la mer les escadres des deux empires. »

Le prince Albert a répondu :

« Si la reine désire que l'empereur à Votre Majesté combien elle est sensible à la nouvelle preuve d'amitié que vous venez de lui donner en lui portant un toast et en prononçant ces paroles qui lui restent chères à jamais. »

« Votre Majesté connaît les sentiments d'amitié qu'elle vous porte à vous, sire, et à l'empire, et il n'est pas besoin de tous les rappeler. Vous savez également que la bonne entente entre nos deux pays est l'objet constant de ses vœux, comme elle l'est des vôtres. La reine est donc doublement heureuse d'avoir l'occasion par sa présence, en ce moment, de saluer à vous, sire, en la chantant de traverser ainsi que possible les liens d'amitié entre nos deux nations. Cette amitié est la base de leur prospérité nationale, et la bénédiction du ciel ne lui manque pas. »

« La reine porte la santé de l'empereur et de l'impératrice. »

Voici, d'autre part, le discours impérial du 7 août, adressé au conseil municipal de Cherbourg et prononcé au moment de l'inauguration de la statue élevée à Napoléon I<sup>er</sup> :

« Messieurs, ce vous remerciez, à mon arrivée à Cherbourg, de votre chaleureuse adresse, je vous disais qu'il semblait être dans ma destinée de voir s'accomplir par la main des grands hommes que l'empereur avait conçus pendant la guerre. En effet, non seulement les travaux gigantesques dont il avait eu la pensée s'achevèrent, mais encore dans l'ordre moral les systèmes qu'il avait voulu faire prévaloir par les armes triomphèrent aujourd'hui par le simple effet de la raison. Ainsi l'une des questions pour lesquelles il avait eu le plus énergiquement, la liberté des mers, qui n'est pas le droit des autres, est résolue d'un commun accord. L'un est vrai que la position ne change toujours de rien, les idées d'un grand homme. »

« Mais tout en rendant justice à l'empereur, nous ne saurions oublier, en ces lieux, les efforts persévérants des gouvernements qui l'ont précédé et qui l'ont suivi. L'idée première de la création du port de Cherbourg remonte, vous le savez, à celui qui créa tous nos ports militaires et toutes nos places fortes, à Louis XIV, secondé du génie de Vauban. Louis XVI continua activement les travaux; le chef de ma famille leur donna une impulsion décisive; et depuis, chaque gouvernement a regardé comme un devoir de la suivre. »

« Je remercie la ville de Cherbourg d'avoir élevé une statue à l'empereur, dans les lieux qu'à l'entourée de toute sa sollicitude. »

« Vous avez voulu rendre hommage à celui qui, malgré les guerres continuelles, n'a jamais perdu de vue l'importance de la marine ! »

« Cependant, lorsque aujourd'hui s'inaugurent à la fois la statue du grand capitaine et l'achèvement de ce port militaire, l'opinion ne saurait s'arrêter. Plus une nation est puissante, plus elle est respectée; plus un gouvernement est fort, plus il apporte de modération à ses résolutions, de justice dans ses résolutions. On ne risque pas alors le repos du pays pour satisfaire à un van orgueil ou pour sécréter une popularité éphémère. Un gouvernement qui s'appuie sur la volonté des masses n'est l'espoir d'aucun parti. Il ne fait la guerre que lorsqu'il est forcé pour défendre l'honneur national ou les grands intérêts des peuples. »

« Continues donc en paix à développer également les ressources diverses de la France; invions les étrangers à assister à nos travaux; qu'ils viennent en armées ou à rivaux. Montrons-leur qu'ils ne nous ont rien enlevé, la confiance et l'union résiste aux emportements d'un jour; et que, malheureusement d'elle-même, elle n'obéit qu'à l'honneur et à la raison. »

( FIN. )

**BÂTIMENTS SUR RADE.**

- DE CÉRÈS.**  
 27. Nov. Transport de la marine impériale *André*, commandé par M. de Bion lieutenant de vaisseau.  
 28. Goëlette *Colonel Kamohemaha*, commandé par M. Caillat, enseigne de vaisseau, en désarmement.
- DE COMÈRES.**  
 19. Brig du Protectorat *Sueris*, cap. Hord.  
 21. Balancier français *Général Tréte*, cap. Le Hérisier.  
 25. Goëlette du Protectorat *Nomao*, cap. Chauk.  
 27. Nov. 3 mâts Américain *Hydon*, cap. Parker.  
 30. Goëlette de Barabara *Arrou*, cap. Poirer.  
 1<sup>er</sup> Dec. Goëtte de la Protectorat *Jane*, cap. Le Moine.  
 2<sup>id.</sup> *Arat*, cap. Lewz.  
 3. Trois mâts B. Anglais *John-Williams*, cap. W. B. a. s. *Mouvements du port de Papéty des années 27 Novembre au samedi 4 Décembre 1858.*
- ENTRÉS.**  
 27 nov. Côte de Huahine *Maitais*, cap. Pola, 11 ton, 3 hommes d'équipage. 1 p. sauger venant de Huahine et 3 jonc s. huahine, pour sines.  
 28 Novembre Goëlette "loniale Kamohemaha", commandé par M. Caillat, enseigne de vaisseau venant d'Atana (Pomolons).  
 30 M. Goëlette de Barabara *Arrou*, Cdt. Poaro, 8 ton, 8 hommes d'équipage, venant de Moorea en 1 jour, sur le.  
 1<sup>er</sup> Dec. Goëlette de Protectorat *Jane*, cap. Le Moine, 44 ton, 8 hommes d'équipage, venant des Pomolons en 3 jours, huahine, nacre, vieux cuivre.  
 2<sup>id.</sup> Goëlette du Protectorat *Arat*, Cdt. Lewz, 69 ton, 6 hommes d'équipage, 5 passagers, venant des Pomolons en 4 jours, dehors du navire Américain *Wild-Wave*, 7 ton, de nacre.  
 3 Trois mâts barques Anglais, *John-Williams*, cap. Williams, 296 ton, 17 hommes d'équipage, 5 passagers, venant de Rapa en 5 jours sur lest.
- SORTIS.**  
 29 nov. Balancier Américain *Harvest*, cap. Charry, pour la pêche.  
 30 nov. Balancier français *Général d'Hautpoul*, cap. Darnaudier, pour la pêche.  
 31 Goëlette de Barabara *Mary*, cap. Jocard, pour le trafic.  
 1 Dec. Côte de Huahine *Maitais*, cap. Pola, pour Huahine.  
 2. Goëlette de Barabara *Fornera*, cap. Thioh, pour Raiata.

**AVIS.**

Le samedi 26 novembre, heure d' midi, il sera procédé à la vente du Tribunal au de la ville de Papéty, à l'adjudication aux enchères publiques des immeubles ci après désignés :

1<sup>er</sup>.  
 Une maison d'habitation entre cour et jardin avec ses dépendances telles que ces les hangars, etc., ainsi que le terrain sur lequel ces constructions sont élevés.  
 Cette maison, autre fois habitée par M. le Capitaine Chappé, est située sur la plage entre la propriété Hort et la rue Ari-Papa.

2<sup>o</sup>.  
 Une portion de terrain s'étendant le long de la rue principale qui sépare l'ancienne maison Bongo-y du pavillon Y et occupé actuellement par le sieur Sai.  
 Chaque immeuble sera adjugé séparément.  
 Pour plus amples informations s'adresser au bureau du Domaine Colonial au Trésor; où l'on pourra prendre connaissance du cahier des charges, de onze heures du matin à trois heures de l'après-midi.  
 Le Directeur, Receveur de l'Administration et du Domaine colonial.  
 O. Danican-Philidor.

Le Capitaine du balancier français le général Terzé a l'honneur d'informer le public qu'il ne paiera aucune des dettes contractées par son équipage.  
 Papéty, le 28 Novembre 1858.  
 Lemercier.

L'Imprimeur gerant J. FAURE.

**OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 20 au 26 Novembre, 1858.**

DATES.	HAUTEUR BAROMÈTRE		TEMPÉRATURE.			Moyenne de 6 h. 10 à 9 h. 10 le soir.	Tension moyenne de la vapeur.	Humidité en centimes.	Quantité de pluie tombée.	Vent dominant pendant le jour.
	hauteur moyenne.	oscillation diurne.	Minima.	Maxima.	Moyenne.					
S. 57	760.32	1,7	22,4	30,	26,25	26,63	18,23	67,2		N.O.
D. 28	760,06	1,9	22,4	31,1	26,95	27,90	16,98	61,2		N.E.
L. 29	760,94	1,7	21,7	32,	26,85	28,05	16,47	61,9		N.E.
M. 30	761,54	2,2	22,	32,5	27,35	28,00	16,19	75,8		N.E.
M. 1 <sup>er</sup> Dec.	761,70	2,4	22,9	32,8	27,8	27,23	18,65	59,9		N.E.
S. 2	761,60	3,4	21,	33,3	28,65	28,37	17,48	58,		N.E.
V. 3	761,02	1,5	22,7	32,5	28,10	28,32	16,17	54,6		N.E.